

\$3500. Propriétaire, B. A. Sugden; entrepreneurs, Gray & Wighton; architectes, Wright & Son [1103].

Coin des rues Ottawa et St-Thomas, modifications à une maison; coût probable \$150. Propriétaire, C. Mariotti; entrepreneur, D. M. Long [1104].

Rue Papineau près de la rue Gauthier une écurie, 40 x 15, à 2 étages, en bois et brique; couverture en gravois; coût probable \$600. Propriétaire, Olivier Limoges; entrepreneur, Damase Léveillé. [1105].

Rue Joliette, une maison formant 2 logements, 25 x 36, à 2 étages, en bois et brique; coût probable \$2500. Propriétaire M. Nicholson; entrepreneurs, Beau-lieu & Boily [1106].

Coin des rues St André et Sherbrooke, modifications à une maison; coût probable \$2000. Propriétaire, F. J. Bisillon; architectes, Lacroix & Piché; entrepreneurs, Desjardins & Labelle [1107].

Coin des rues Garnier et Marie Anne, modifications à une maison; coût probable \$150. Propriétaire, S. Giard [1108].

Rue Berri, No 607, un hangar, 15 x 8, à 3 étages, en bois et brique; coût probable \$125. Propriétaire, P. Brunet. [1109].

Rue St André, près de la rue Fleurimont, une maison formant un logement, 25 x 32, à un étage, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$500. Propriétaire, Jos. Chaput; entrepreneur, Saumure Masson [1110].

Rue St Jacques, No 1013, modifications à une maison; coût probable \$90. Propriétaire, Mde Chs Dowling [1111].

Rue Chambord, No 612, une maison formant 2 logements, 25 x 30, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$1500. Propriétaire Zéph Berthiaume [1112].



DU 11 AU 18 OCTOBRE 1904

#### District de Montréal

Samedi, le 15 octobre prochain, à 11 heures a.m. au bureau du shérif, la Cité de Montréal fera vendre pour taxes et contributions foncières dues, les propriétés immobilières sur lesquelles il y a des arrérages.

#### District de Chicoutimi

L. E. Ouis vs. Romuald Mignault. Saint-Cyrille de Normandie — Le lot 49 du rang, avec bâtisses. Vente le 11 octobre, à 10 heures a.m. à la porte de l'église paroissiale.

#### District de Québec

Henri A. Boisvert vs. Adolphe Boisvert. Saint-Louis de Lotbinière — Les lots 174 et 175, avec bâtisses. Vente le 14 octobre, à 10 heures a.m. à la porte de l'église paroissiale.

#### District de Trois-Rivières

Jos. Trottier vs. Théode Perron. Saint-Adelphe — La partie du lot 753-72 avec moulin à scie, etc. Vente le 12 octobre, à 10 heures a.m. à la porte de l'église paroissiale.

## Les Toles Galvanisées

De la Marque :

### GILBERTSON'S

## COMET

sont de haute qualité, mais de BAS prix — pour une tôle garantie.

**W. Gilbertson & Co., Limited,**  
Fabricants.  
Pontardawe, Pays de Galles

**ALEXANDER GIBB, Agent,**  
MONTREAL.

## Ontario Silver Co., Limited

NIAGARA FALLS, Canada.

Manufacturiers de  
CUILLERS, FOURCHETTES, COU-  
TÈLÈRIE et ARTICLES EN PLAQUE.

Demandez notre catalogue et nos  
cotations

Tel. Main, 551-2705. Tel. March., 51.

## GRAVEL & DUHAMEL

IMPORTATEURS DE

Fournitures de Sellerie et Carrosserie

SPECIALITÉS :

Garnitures pour harnais, Tops, Roues, Trains  
Cuir à bourrer, Vernis et Peinture.

Et en général tout ce que nécessite la fabrication  
des voitures.

276 Rue St-Paul, 177 des Commissaires

## McArthur, Corneille & Cie

Importateurs et Fabricants de  
Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pro-  
duits Chimiques et Matières Colorantes  
de tous genres

Spécialité de Colles-fortes et d'Huiles  
à Machineries.

Demandez nos prix.

310, 312, 314, 316 RUE ST-PAUL  
MONTREAL

**ART. LAURIN & CIE**  
DECORATIONS  
INTERIEURES  
Peintures de Maisons en tous genres  
ENSEIGNES  
Tapissage artistique  
73 ST-CHS. BORROMÉE  
PHONE M. 4564

## TRAITEMENT DU BOIS POUR LE RENDRE IGNIFUGE ET L'EM- PECHER DE POURRIR

Ce procédé consiste à imprégner le bois par des mélanges de sels en combinaisons variées, telles que, par exemple, les dissolutions de sulfate d'ammoniaque et de borate d'ammoniaque. Par l'addition d'un excès d'ammoniaque à un point tel qu'en imprégnant le bois d'une manière parfaite, on enlève au bois la faculté d'absorber l'humidité et l'on obtient ainsi non seulement l'effet ignifuge, mais en même temps un effet antiputride.

Du bois imprégné d'une dissolution aqueuse du mélange de ces sels et conservé pendant 24 heures dans une atmosphère saturée, n'accusait qu'une augmentation de poids de 2,4 à 2,70/0, c'est-à-dire que ce bois se comportait comme du bois ordinaire n'ayant subi aucune imprégnation.

Cet excellent résultat s'explique par la décomposition spontanée et graduelle du borate d'ammoniaque qui se produit plus tôt que l'acidification du sulfate d'ammoniaque, de sorte que le borate ou d'autres corps semblables entretiennent dans le bois une atmosphère qui s'oppose à l'acidification du sulfate. Un dosage approprié des mélanges de sels polybasiques permet de rendre durable la protection anti-hygroscopique.

Le borate d'ammoniaque, par exemple, offre encore l'avantage de se décomposer rapidement à la chaleur, de sorte que le dégagement rapide d'ammoniaque et la fusion de l'acide borique constituent deux puissants facteurs ignifuges.

Mais à l'emploi industriel de la dissolution du mélange de sulfate d'ammoniaque et de borate d'ammoniaque s'opposent, d'une part, la viscosité qui est commune à cette dissolution et à d'autres dissolutions semblables et, d'autre part, la grande facilité de décomposition du borate à la température d'imprégnation usuelle.

Ces raisons semblent aussi expliquer le fait que le bois imprégné de dissolutions contenant, à part du sulfate d'ammoniaque, du borax, etc., et se prêtant à la formation du borate d'ammoniaque par des réactions, est hygroscopique et se trouve exposé à la putréfaction.

En appliquant le procédé décrit ci-dessus, on supprime entièrement ces deux inconvénients par l'emploi simultané d'ammoniaque en excès.

Cette addition a d'une part pour effet une diminution telle de la viscosité qu'on peut varier les dosages respectifs dans les limites respectivement exigées et rendre ainsi d'autant plus fortes et durables les propriétés anti-hygroscopiques.

D'autre part, cette addition d'ammoniaque provoque une saponification énergique des graisses et résines contenues